

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Nobilis® Paramyxo P201 ad us. vet., émulsion injectable pour pigeons

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 dose (0.25 ml) contient:

Substance active:

Paramyxovirus-1 du pigeon (PPMV-1), souche P201, inactivé 300 unités UH*

*Unités hémoagglutinantes

Adjuvant:

Paraffine liquide fine 138 mg

Excipients:

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Émulsion injectable
Émulsion blanche à presque blanche

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Pigeons

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des pigeons contre les infections par le virus PPM-1, souche P201.

Début de l'immunité: 4 semaines après la première vaccination

Durée de l'immunité: 1 an

4.3 Contre-indications

Il est déconseillé d'utiliser le vaccin pendant la saison de couvée, car la tolérance du produit pendant cette période n'a pas été testée.

Les animaux ne devraient pas être mis en voyage pendant les 10 jours qui suivent la vaccination. Le vol libre quotidien fait exception.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Vacciner tous les animaux de l'effectif! En cas d'infection sur le terrain, les pigeons protégés absorbent le virus et l'éliminent sans développer la maladie. Leurs congénères non vaccinés peuvent ainsi s'infecter, tomber malades et/ou périr.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce médicament vétérinaire immunologique contient de l'huile minérale. L'(auto-)injection accidentelle peut provoquer de fortes douleurs et un gonflement, notamment en cas d'injection dans une articulation ou un doigt de la main, et, dans de rares cas, conduire à la perte de ce doigt en l'absence de soins médicaux immédiats. En cas d'(auto-)injection accidentelle de ce médicament vétérinaire immunologique, même en quantité minime, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice. Si la douleur persiste au-delà de 12 heures à compter de l'examen médical, consulter à nouveau le médecin.

Pour le médecin:

Ce médicament vétérinaire immunologique contient de l'huile minérale. Même une faible quantité de ce produit (auto-)injectée accidentellement peut provoquer un œdème intense susceptible d'entraîner, par exemple, une nécrose ischémique, voire la perte d'un doigt. Il est impératif de recourir IMMÉDIATEMENT à des soins chirurgicaux dispensés par un spécialiste. Une incision et une irrigation rapides de la zone injectée peuvent s'avérer nécessaires, notamment si les tissus mous ou le tendon d'un doigt sont touchés.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun connu.

Les effets indésirables constatés, notamment ceux ne figurant pas sous la rubrique 4.6 de l'information professionnelle, doivent être déclarés à l'adresse vetvigilance@swissmedic.ch.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire immunologique n'a pas été établie en cas de ponte.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce médicament vétérinaire immunologique lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce médicament vétérinaire immunologique avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9 Posologie et voie d'administration

Injecter 0.25 ml de Nobilis® Paramyxo P201 par voie sous-cutanée dans la nuque des pigeons. Poser l'aiguille sur la médiane dorsale en direction des plumes de la queue (cf. schéma):



Immunisation de base:

Vaccination unique à partir de 5 semaines

Rappel:

Annuel

Dates de vaccination recommandées:

Jeunes pigeons	à partir de 5 semaines
Pigeons voyageurs	février / mars
Pigeons de race	4-6 semaines avant le début d'une exposition
Pigeons d'élevage	4-6 semaines avant l'accouplement

Avant l'emploi amener le vaccin à température ambiante (15°C- 25°C).
Bien secouer le flacon avant l'application.

Utiliser des instruments stériles.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Sans objet.

4.11 Temps d'attente

Zéro jour.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique: Vaccins contre les paramyxovirus du pigeon
Code ATCvet: QI01EA01

Nobilis® Paramyxo P201 est obtenu par multiplication de la souche P201 du virus PPM-1 sur des œufs de poules embryonnés. Le vaccin ne contient aucun agent conservateur. Il se présente sous la forme d'une émulsion huileuse, ce qui renforce l'effet immunogène. Un essai a permis de montrer qu'après un test d'exposition, les animaux vaccinés éliminaient significativement moins de virus que les animaux non vaccinés.

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Sans objet.

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Sans objet.

5.3 Propriétés environnementales

Pas de données disponibles.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Polysorbate 80
Monooléate de sorbitan
Glycine
Eau pour préparations injectables

6.2 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire immunologique tel que conditionné pour la vente: 24 mois

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 3 heures

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C). Protéger de la lumière.
À conserver à l'abri du gel.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon PET

Présentations:

Boîte avec flacon PET de 20 ml (à 80 doses)

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous les médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

MSD Animal Health SARL

Lucerne

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Swissmedic 1627 001 20 ml (à 80 doses)

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 22.12.2003

Date du dernier renouvellement: 03.08.2023

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

17.10.2023

INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION

Sans objet.